



Doit-on se justifier pour retirer son propre argent ?

Par **sam0620**, le **14/07/2011** à **13:10**

Bonjour, rnJ'ai demandé à ma banque BNP un retrait d'argent pour partir en vacances. rnJ'ai rempli le formulaire et on me dit qu'on va me rappeler pour me dire le jour oùrnje viendrais chercher cet l'argent. rnSurprise: on me rappelle et on me demande un justificatif de voyage. rnrnLa banque a t-elle le droit de demander un justificatif pour retirer son propre argent !!!!! ?. rnrnMerci de vos réponses. rnrnN.B: montant demandé: 5000 euros.

Par **mimi493**, le **14/07/2011** à **13:17**

Oui, au delà d'une certaine somme, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, le banquier a un devoir de surveillance. rn5000 euros c'est énorme à l'heure des cartes bancaires et chèques de voyage, donc c'est légitimement soupçonnable.